

Monsieur Bertrand Monnet
Commissaire enquêteur
Compagnie des Commissaires enquêteurs de
Maine-et-Loire

Beaupréau-en-Mauges,
Le 20 DEC. 2019

N/Réf : DH/AG/EG/BM/2213-19

Dossier suivi par : Eric Gorman

Objet : demande de publication complémentaire

Monsieur,

Au cours de l'enquête publique concernant le projet « Métha Mauges » visant l'implantation de deux unités de méthanisation sur les communes de Villedieu-la-Blouère et de Jallais, il est apparu qu'une pièce impliquant Mauges Communauté était inscrite en annexe 9 du dossier d'enquête publique.

En effet, cette annexe fait état d'un investissement de la part de la SEM Mauges Energies (actuellement en constitution) à hauteur de 5 à 10 % des apports en fonds propres selon le scénario du plan de financement. Cependant, la future SEM Mauges Energies n'a jamais intégré le projet « Métha Mauges » dans son plan d'affaires. Afin d'en attester, vous trouverez un schéma de ce plan d'affaires ainsi que les délibérations relatives au projet de constitution de la SEM.

Aussi, conscient des conséquences que cela peut induire pour la collectivité, je sollicite une publication complémentaire qui sera communiquée au public. Cette publication devra mentionner que : ni Mauges Communauté, ni la future SEM Mauges Energies ne sont concernées par une prise de participation dans le projet « Métha Mauges ». Eventuellement, un plan de financement actualisé sera aussi présenté en appui de ce correctif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

